



Le Professeur Michel Ghislain Oyane a déposé une plainte à la Police judiciaire à Yaoundé, affirmant être victime de menaces de mort. Selon lui, ces menaces seraient liées au sujet controversé qu'il a proposé en février 2024 lors d'un examen à certains étudiants de l'université de Bertoua.

Ce sujet d'examen portait sur l'élection présidentielle de 2018, remportée par Paul Biya, candidat du Rassemblement démocratique du peuple camerounais avec 71,28% des suffrages exprimés. La question posée aux étudiants était de savoir si ce succès était dû à la force du parti politique ou à une éventuelle fraude électorale du système en place.

Spécialiste de sociologie électorale et de marketing politique, le Professeur Oyane demande à la police de prendre des mesures pour identifier et juger les auteurs des menaces de mort dont il fait l'objet.

Face à la controverse suscitée par ce sujet d'examen, le Professeur Mathias Éric Owona Nguini, vice-recteur de l'Université de Yaoundé 1 et politologue, a exprimé son soutien au Professeur Oyane.